

Conférence du 26 Novembre 2013

« Apports et Perspectives de l'Economie Circulaire à la Filière Forêt-Bois-Papier : de la Ressource aux Déchets »

En 2013, l'économie circulaire fait partie de l'actualité. En réponse à des inquiétudes sur l'activité économique, les problèmes climatiques, leurs répercussions environnementales et industrielles, elle a été le thème d'une des tables rondes de la Conférence Environnementale de 2013 co-présidée par 3 ministres (MEDDE, MRP, MESS). Son développement à l'échelle nationale a fait l'objet d'une feuille de route.

Ce concept économique "globalisant" regroupe un certain nombre d'outils préexistants : éco-conception, écologie industrielle et territoriale, économie de fonctionnalité, réemploi, réparation, réutilisation, recyclage. Elle propose d'en articuler l'usage afin de réorienter le fonctionnement du système économique vers un modèle intégrant un certain nombre de réalités : les stocks d'un certain nombre de ressources vont rapidement arriver à épuisement et les capacités de la planète à gérer les impacts d'origine humaine (réchauffement climatique...) sont dépassées. En 2008, la Chine votait une loi sur l'Economie Circulaire ayant pour but de réorganiser en ce sens le fonctionnement de son appareil de production-consommation. Cette initiative a stimulé un certain nombre d'acteurs européens.

De par la nature des produits, co-produits et déchets qui sont générés, la filière forêt-bois-papier a un rôle particulier à jouer dans cette évolution : fourniture de matières premières biosourcées, réutilisables, recyclables... Certains outils proposés par l'économie circulaire peuvent également apporter aux acteurs de la filière des réponses à des questions cruciales : comment améliorer la compétitivité? Comment mieux vendre les produits? Y a t il d'autres modèles économiques envisageables?

Par Cyril ADOUE